

# Éditorial

## L'adoption de papier...

*La maison de papier* de Françoise Mallet-Joris\* était une maison pleine d'enfants, de baignoires qui ne se vident pas, de rangement aléatoire, d'animaux de passage. Une maison de vie, d'amour et de tendresse. On en a tous rêvé de cette maison.

Et nos enfants arrivés par adoption, de quelle maison rêvent-ils ? De quelle famille s'imaginent-ils faire partie ? Quel avenir leur prépare-t-on ?

À coups de rapports, d'études et de déclarations d'intention, quelle vie imagine-t-on pour eux ? Quels engagements prend-on en leur nom ?

Depuis 2008, on a vu fleurir, à la suite du rapport Colombani, des rapports sur le délaissement parental, sur l'adoption et son évolution, sur le suivi des pupilles de l'État, sur l'accouchement sous X et son accompagnement, sur le déploiement de l'Agence française de l'adoption.

De ces rapports, émergent, tels des poupées russes, des groupes de travail et des missions en tout genre, explorant à leur tour, le délaissement parental, l'adoption et son évolution, l'accouchement sous X et son accompagnement, apportant leur lot de préconisations et de propositions, faisant fi au passage de toute la réflexion de nos prédécesseurs. Comme s'il fallait tout réinventer, et du passé, nécessairement faire table rase.

Un rapport en chasse un autre, sans que l'on se préoccupe d'une mise en œuvre concrète. Et pendant ce temps, les enfants grandissent ; nombre d'entre eux attendent que nous ayons fini de réfléchir pour enfin agir en leur faveur. L'avenir des enfants ne peut pas être un avenir de papier.

Il ne suffit pas d'affirmer au fil des rapports que la préparation et l'accompagnement des futurs parents et des enfants sont des éléments fondamentaux dans le processus d'adoption, encore faut-il se remonter les manches et faire le nécessaire.

Il ne suffit pas d'affirmer que les consultations d'orientation et de conseils en adoption font un travail essentiel pour les enfants et leurs familles, encore faut-il leur apporter une reconnaissance autre que celle de papier.

Il ne suffit pas d'encourager l'action des organismes spécialisés dans l'adoption des enfants pupilles dits à particularité, encore faut-il leur en donner les moyens.

Ce n'est pas d'une vie de papier dont ont besoin les enfants, mais d'une vie à vivre !  
Il y a un temps pour la réflexion et un pour l'action. Aujourd'hui, il est temps d'agir.

**Geneviève Miral**

*Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption  
Membre du Conseil supérieur de l'adoption*

\* Françoise Mallet-Joris, *La maison de papier*, Le Livre de Poche, 1972.